

toujours superflue vu qu'il s'agit souvent d'une leucocyturie stérile due à la réaction inflammatoire provoquée par la lithiase, et rarement seulement d'une pyurie due à une infection bactérienne.

- L'intérêt de l'hydratation dans le but d'augmenter la diurèse et ainsi de favoriser l'élimination du calcul n'est pas démontré.
- Avec la *desmopressine*, administrée par voie nasale, un effet favorable sur la douleur dans la colique néphrétique a été observé dans une étude non randomisée. Des données supplémentaires s'avèrent toutefois nécessaires pour préciser la place de la desmopressine dans la prise en charge de la colique néphrétique.

D'après E. Van Laecke et W. Oosterlinck: Pathofysiologie van de nierkoliek en de therapeutische implicaties ervan. *Tijdschr. Voor Geneesk.* **52**, 1231-1234 (1996)
W. Oosterlinck et G. Villeirs: Diagnostiek en behandeling van nierkoliek. *Tijdschr. voor Geneesk.* **59**, 693-697 (2003)
N. Zabihi et J.M.H. Teichman: Dealing with the pain of renal colic. *Lancet* **358**, 437-438 (2001)

Note de la rédaction

Cet article discute de la prise en charge à domicile de la douleur associée à la colique néphrétique. Dans certaines circonstances, l'hospitalisation du patient s'impose, par ex. pendant la grossesse, en présence d'un rein fonctionnel unique, d'anurie, de fièvre supérieure à 38°C, ou de douleur persistante malgré un traitement approprié.

EN BREF

- ➔ L'utilisation de la **toxine botulique** (BOTOX, DYSPORT) à diverses fins thérapeutiques a déjà été discutée dans les Folia de juillet 1995, juin 1999 et février 2001. Outre quelques indications bien étayées, telles le blépharospasme, le strabisme, la dystonie faciale et cervicale, les dystonies de fonction, certains tremblements et l'hyperhidrose axillaire, la toxine botulique est également de plus en plus utilisée dans d'autres indications (par ex. la sialorrhée, les fissures anales, certaines céphalées) pour lesquelles il n'existe pas toujours de données rigoureuses. Aux Etats-Unis, elle a été récemment acceptée pour le traitement des rides, suite aux résultats positifs d'une étude randomisée, contrôlée par placebo, à grande échelle. L'intérêt croissant pour la toxine botulique dans des indications de plus en plus nombreuses ne doit pas faire perdre de vue qu'il s'agit d'une neurotoxine puissante dont les effets à long terme ne sont pas connus [*Brit. Med. J.* **325**, 1188 (2002)]. A court terme, les principaux effets indésirables rapportés sont: céphalées, nausées, syndrome grippal, faiblesse et douleur musculaire. Il faut aussi signaler qu'un tel traitement est très onéreux, et que le blépharospasme, la dystonie faciale et cervicale (torticolis spasmodique) et certaines dystonies de fonction (par ex. pied bot équin) sont actuellement les seules indications acceptées en Belgique.